

المعهد الوطني للبحث الزراعي TYONKIOT I SKROS I OSZOPO KOISOO Institut National de la Recherche Agronomique

N° MAGO....INRA/DGRHF/DGRH/IV #

Rabat, le. 21/10/2025

DECISION RELATIVE A L'ORGANISATION D'UN CONCOURS DE RECRUTEMENT D'UN (01) TECHNICIEN 3ème GRADE **AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le dahir nº 1-81-204 du 3 journada II 1401 (8 avril 1981) portant promulgation de la loi nº 40-80 portant création de l'Institut National de la Recherche Agronomique :

Vu le dahir nº 1-58-060 du 7 hija 1377 (25 juin 1958) réprimant les fraudes dans les examens et concours publics :

Vu le décret n° 2-01-94 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles les pupilles de la Nation bénéficient d'une priorité pour l'accès aux emplois publics au sein des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques; Vu le décret n° 2-01-96 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles des emplois dans les services des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques peuvent être réservés aux anciens militaires et aux

Vu l'arrêté du Premier Ministre N° 3.130.00 du 10 juillet 2000 fixant la liste des fonctions pouvant être attribuées aux personnes en situation d'handicap en priorité ainsi que le quota de ces postes dans les administrations publiques et institutions qui en dépendent ; Vu la circulaire du Chef du Gouvernement nº 699 du 1er juin 2012 relative à la généralisation des procédures de recrutement par voie de concours dans les établissements et entreprises publics ;

Vu la circulaire du Chef du Gouvernement nº 24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 1756 du 13 octobre 2017 portant règlement du concours pour le recrutement des Techniciens 3 ème grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique; Vu la décision nº 1577 du 09 décembre 2019 relative à l'organisation de concours pour le recrutement de techniciens à l'INRA; Vu qu'aucune candidature n'est parvenue à l'INRA pour le poste de technicien 3 ème grade en Sciences du Sol pour Rabat, Réf. TRENV. Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 03/2020 en date du 25 mars 2020 relative au report des concours de recrutement ; Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 autorisant la reprise des concours de recrutement ;

Vu la loi cadre de l'INRA au titre de l'année 2020 ;

DECIDE

ARTICLE PREMIER: L'Institut National de la Recherche Agronomique organise un concours pour le recrutement d'un (01) Technicien 3ème grade en sciences du sol. Le poste est basé à Rabat. Référence du poste : TRSS. Des connaissances des procédés et techniques d'analyses du sol, de l'eau et des plantes ainsi que des techniques d'échantillonnage du sol et de l'eau sont appréciées.

ARTICLE DEUX: Le concours est ouvert aux candidats :

- de nationalité marocaine ;
- âgés de 18 ans au moins et 40 ans au plus à la date du concours ;
- être titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité précitée.

ARTICLE TROIS: Les candidats doivent avoir les qualifications suivantes:

- être habilité à travailler en équipe et avoir les potentialités pour le travail de terrain ;
- avoir une bonne maîtrise des outils informatiques usuels ;
- avoir une bonne connaissance de la langue française. La maîtrise de l'anglais est un atout.

ARTICLE QUATRE: Les candidats remplissant les conditions requises doivent obligatoirement s'inscrire sur le site web www.inra.org.ma; rubrique « L'INRA RECRUTE » et éditer le formulaire de candidature à joindre au dossier de candidature demandé au niveau de l'article 8.

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc

Tél.: +212 (0) 537 77 57 49 Fax: +212 (0) 537 77 17 13

Email: abdenbi.salahi@inra.ma www.inra.org.ma



قسم تسيير الموارد البشرية والمالية شارع النصر، ص.ب 415 - الرياط - المغرب الهاتف: 49 57 77 537 (0) +212 الفاكس: 13 17 77 77 53 (0) +212 البريد الالكتروني: abdenbi.salahi@inra.ma

www.inra.org.ma



ARTICLE CINQ: Le concours comportera deux épreuves :

- Une épreuve écrite qui se rapporte aux domaines de compétences de l'Institut, à la gestion publique ou aux spécialités, missions et postes demandés, d'une durée de 3 heures ;
- Une épreuve orale.

ARTICLE SIX : Il sera procédé à la présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 1, 2 et 8.

La liste des candidats retenus pour participer au concours -dont les dates et lieux seront communiqués ultérieurementsera publiée sur les sites emploi-public.ma et www.inra.org.ma. Ces candidats seront également informés par courrier électronique.

ARTICLE SEPT: Les résultats définitifs des candidats admis ainsi que ceux en liste d'attente, classés par ordre de mérite, seront publiés sur emploi-public.ma; sur le site web de l'INRA www.inra.org.ma et affichés dans les lieux de déroulement du concours.

ARTICLE HUIT: Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières de l'INRA, sise à l'avenue de la Victoire, CP 10090, Rabat, ou déposés au bureau d'ordre de ladite Division, au plus tard le 09 novembre 2020 à 16h30, et doivent comporter les documents suivants:

- le formulaire de candidature édité depuis le site web de l'INRA;
- une demande manuscrite à adresser au Directeur de l'INRA;
- une autorisation de l'administration d'origine pour les candidats fonctionnaires ;
- un curriculum vitae;
- une copie de la CIN;
- une copie du diplôme ; avec le cas échéant, une attestation d'équivalence délivrée par l'autorité compétente ;
- deux enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.

Pour les candidats en situation d'handicap, leur dossier doit être accompagné d'un certificat justifiant cette qualité, délivré par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social. Les dossiers des candidats en qualité de résistant doivent être présentés par le biais du Haut-Commissariat aux

Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité. Les dossiers des candidats en qualité de pupilles de la nation, anciens combattants ou anciens militaires doivent parvenir par le biais de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.

Tout dossier de candidature incomplet, ne remplissant pas les conditions requises ou parvenu après la date susmentionnée, sera automatiquement rejeté.

Faouzi BEKKAOUI

l'Institut National

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc

Tél.: +212 (0) 537 77 57 49 Fax: +212 (0) 537 77 17 13 Email: abdenbi.salahi@inra.ma www.inra.org.ma



قسم تسيير الموارد البشرية والمالية شارع النصر، ص.ب 415 - الرباط - المغرب الهاتف: 49 77 77 53 (0) 212+ الفاكس:13 71 77 53 (0) abdenbi.salahi@inra.ma البريد الالكتروني: abdenbi.salahi@inra.ma

www.inra.org.ma